

Résilience de la solidarité communautaire face à la Covid-19 dans la commune du Golfe 5 à Lomé

Resilience of community solidarity in the face of covid-19 in the commune of Golfe 5 in Lomé

*DOTSU Yawo Mawufe
Enseignant chercheur à l'Université de Lomé
dotsuyawo@yahoo.fr*

Résumé

La pandémie du coronavirus a eu des impacts graves sur l'évolution du monde. Annoncée en Chine en 2020, elle s'est propagée dans tous les coins du monde avec une multitude de conséquences, qui n'ont pas épargné le Togo. Dans le but d'amoindrir ses impacts, les autorités ont instauré des mesures visant à restreindre au maximum les regroupements sociaux tels que les funérailles, les mariages, les baptêmes, ... ceci a porté un coup d'arrêt au cordon du collectif et de la solidarité dans la commune du Golfe 5 à Lomé. L'étude vise à analyser les stratégies adoptées par les réseaux de solidarité pour résister aux éloignements sociaux imposés par les mesures barrières. Cette recherche qualitative repose sur des notes d'observations directes, des entretiens semi-structurés et une revue documentaire. Ces entretiens se sont déroulés sous forme d'entretien individuel et de groupe. Les résultats de l'étude montrent que les associations et familles, pour maintenir les liens de solidarité et d'entraide durant la COVID 19, ont adopté des stratégies telles que les délégations représentatives, la démarche de la représentation symbolique, les mécanismes de transmission moderne et le système de report.

Mots clés : COVID-19, solidarité, résilience, stratégies, Lomé

Abstract

The coronavirus pandemic is known to have had serious impacts on the evolution of the world. Soon after it had been announced in China in 2019, the disease has spread to all locations on the globe with a multitude of consequences which have not spared Togo. In order to reduce its impacts, the authorities have introduced measures aimed at restricting, as much as possible, reunification events such as funerals, weddings, baptisms, ... this has put a stop to the cordons of the collective and solidarity in the commune of Gulf 5 in Lomé. The study aims to analyze the strategies adopted by solidarity networks to resist the social displacement imposed by the barrier measures. This qualitative research is based on direct observation notes, semi-structured interviews and a document review. The interviews were conducted in the form of individual and group interviews. The results show that associations and families, in order to maintain the bonds of solidarity and mutual assistance during COVID 19, have adopted the strategies of representative delegations, the approach of symbolic representation, modern transmission mechanisms, and the postponement system.

Keywords: COVID-19, solidarity, resilience, strategies, Lomé

Introduction

Vers la fin de l'année 2019, le monde a connu, et ceci jusqu'à nos jours, un bouleversement dû à la pandémie du Coronavirus (COVID-19) qui a modifié tous les domaines de la vie et a engendré d'immenses mutations socio-économiques. La COVID-19, mal prise à ses débuts de balbutiement, a vite ébranlé la quiétude mondiale et mis à rude épreuve les efforts humains en matière de prouesses scientifiques dans tous les domaines de la vie. Loin d'être une tragédie passagère, elle a désorganisé les systèmes sociétaux. Ainsi, les systèmes d'organisation communautaire comme les formes de solidarité dans la commune du Golfe 5 dans le Grand Lomé se sont bouleversés. Ces formes de solidarité, vecteur de soutien mutuel et de lutte contre les inégalités, ont connu un coup d'arrêt. Cependant, les acteurs de base ont su maintenir les fondements sociaux des organisations face à la cassure. Le travail se présente en deux grandes parties. La première fait une analyse des considérations théoriques et présente la démarche méthodologique utilisée. La deuxième partie expose les différents résultats en trois points à savoir les différentes formes de groupes sociaux, les stratégies adoptées et leurs implications.

1. Approche théorique et méthodologique

1.1. Problématique

Un regard sur l'évolution du monde montre qu'au-delà des grands événements qui ont marqué l'histoire du monde, les crises, aussi multiples qu'elles puissent être, n'ont épargné ni les hommes ni leurs projets. Parmi les maux auxquels l'humanité se confronte, les crises sanitaires occupent une place prépondérante. Des gripes saisonnières au VIH-Sida en passant par les épisodes sporadiques d'épidémies, les différentes zones de la planète ont montré leur état de fragilité et leur impuissance à l'égard de ces formes de calamités naturelles.

Annoncé en Chine en 2019, la Covid-19 s'est rapidement propagée dans tous les coins du monde avec une multitude de

conséquences aussi bien au plan humain, économique que culturel. La crise de la Covid-19 présente un tableau sombre de décès, d'éloignement, de cessation d'activités de subsistance, de blocage de perspectives humaines, bref un arrêt presque total du fonctionnement normal du monde ; une vue panoramique présentée selon les termes :

« La Covid-19 a montré les limites des grandes puissances telles que les États-Unis, la France, l'Italie, le Royaume Uni, l'Allemagne, etc. Elle a imposé un arrêt, soit partiel, soit total des activités académiques, économiques, sportives et culturelles dans presque tous les pays du monde. Cette pandémie a obligé la plupart des États à prendre des mesures drastiques telles que le confinement total, partiel, progressif, la quarantaine » (L. Ahlonsou et al, 2020, p. 46).

La pandémie de la Covid-19 a eu de lourdes répercussions économiques sur tous les pays du monde. En 2020, l'économie mondiale a connu une diminution d'environ 3,5 %. Plus de 80 % des pays émergents et en développement ont connu des récessions. Les pays tributaires du tourisme et du secteur des services, les pays affichant des taux élevés de transmission de la Covid-19 et les pays dépendant de l'exportation de produits industriels ont été particulièrement touchés. Elle a eu des effets importants sur de nombreux types de moyens de subsistance à l'échelle mondiale. Elle a entraîné des suppressions d'emplois et des pertes de revenus, des réductions du temps de travail et des difficultés à obtenir les ressources nécessaires pour la production des moyens de subsistance, telles que les semences et des outils agricoles, à cause de la perturbation des chaînes d'approvisionnement ou de l'augmentation des prix. Les données des pays à l'étude montrent que les travailleurs du secteur informel, qui ne bénéficient ni d'un contrat de travail ni de dispositifs de protection sociale, comme les allocations chômage, ont subi très durement les conséquences des restrictions (FISCR, 2021, p.18).

Si l'Afrique n'a pas dans son ensemble ressenti les effets de cette crise sanitaire au même degré que la plupart des continents, plusieurs domaines de la vie quotidienne, ont à une grande échelle subi le coup de son avènement. L'examen de la propagation de la

COVID-19 en Afrique révèle que la progression du coronavirus y varie considérablement. En effet, plusieurs schémas d'expérience distincts apparaissent dans la progression de la pandémie, reflétant la grande diversité du continent. Le Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique (CESA) a identifié des profils de risque de la COVID-19 en Afrique. Ces profils reposent sur une combinaison de facteurs : taille de la population, dimensions des environnements urbains, ampleur des conflits et des déplacements, démographie et gouvernance (CESA, 2020). Tout du moins, les conséquences sont quasi identiques dans la plupart des sociétés à l'instar de l'aggravation du chômage, de la pauvreté, les perturbations de l'éducation, la fragilisation de la situation des femmes et des enfants, la détérioration nutritionnelle et les traumatismes psychologiques et culturels (F. Mari, 2020).

La société togolaise et ses communautés dans cette variabilité de profils, ont assisté impuissantes à une dynamique de leurs identités dont les caractéristiques particulières s'avèrent être les formes de solidarité comme l'affirme G. Bronner (2014, p. 53) : « les situations qui échappent à notre pouvoir ne sont pas rares ». En effet, au plus fort de la crise du Coronavirus, les cas de contamination et de décès se multipliaient quotidiennement. Alors qu'au cours du seul mois de janvier 2021, plus de 1200 cas ont été enregistrés. La situation devenait ainsi préoccupante dans trois régions du pays depuis janvier 2021 à savoir, le Grand Lomé avec 62% des nouvelles contaminations, soit 650 cas en 3 semaines, la région des Savanes 25% des nouvelles contaminations (266 cas) et la région de la Kara, avec 70 cas enregistrés depuis le début du mois de janvier. Le pays, selon les autorités togolaises a commencé par enregistrer plus de 100 cas par jour (Gouvernement du Togo, 2021)¹ ; un bilan qui interpelle aussi bien les gouvernants que les populations.

Cependant, dans les sociétés togolaises, comme partout ailleurs, la solidarité autour des événements de la vie et des normes sociales relève plus ou moins d'une obligation. Chaque individu, pour se sentir membre d'un groupe social donné, se doit de participer à la vie associative et/ou familiale. Elle se manifeste par les

¹ Site d'information officiel du gouvernement COVID19.gouv.tg ; Février 2021

rassemblements et les approches participatives allant de la présence physique aux dons en natures ou en espèces selon les codes fixés créant ainsi une cohésion sociale. E. Durkheim (1893), considère la cohésion sociale comme étant l'état du bon fonctionnement de la société où s'exprime la solidarité entre les individus et la conscience collective. Les relations qui prévalent entre les membres d'une société ou d'une organisation sociale déterminent la cohésion de cette société. Elle renvoie à une intervention qui vise avant tout la préservation de l'exclusion et la lutte contre la pauvreté et la promotion de l'égalité (C. Avenel, 2015).

Les associations sont le regroupement et la combinaison de forces en faveur de la réalisation d'un but commun qui visent essentiellement le mieux-être collectif. Les principaux facteurs à la base des associations sont : difficultés matérielles, ambivalence psychologique, dépaysement sociologique. Véritable espace multifonctionnel, le cadre associatif ou le regroupement familial non seulement intègre l'individu dans une dynamique sociale, mais aussi valorise l'intérêt commun à travers le développement. J. Malet trouve ainsi que :

La contribution associative à la cohésion sociale est multiple : les associations entretiennent les réseaux de relations au sein de la commune, favorisant la connaissance de l'autre et l'apprentissage de la vie collective, elles contribuent à faire des communes des lieux où il fait bon vivre, animés, conviviaux, riches de possibilités, où chacun peut s'impliquer (J. Malet, 2009, p. 97).

Dans la commune du Golfe 5, la mise en commun des efforts dans un réseau humain mobilise les citoyens, nouveaux comme anciens, se connaissant auparavant ou non pour l'entraide et le soutien mutuel. Les manifestations de ces formes de vie communautaires, familiales et associatives telles que la société l'entend, se matérialisent par les soutiens moraux, les appuis financiers, les visites sur place et les gestes de proximité en cas d'évènements heureux ou malheureux. Les réunions par catégories d'individus, les rencontres entre familles concernées, parentes et alliées et le groupe social dans sa majorité,

multiplient les partages d'idées, chacun voulant poser une touche particulière, signe de son engagement.

Mais l'avènement de la pandémie à la Covid-19 et ses effets d'actualité et prévisionnels pour l'Afrique, a obligé les gouvernements à prendre des mesures restrictives dont l'objectif est de limiter la propagation et d'amoindrir les conséquences de la crise. Ainsi, les autorités centrales togolaises appuyées par les municipalités et des brigades anti-Covid-19 ont instauré et dicté des mesures visant à restreindre au maximum les activités et événements de regroupement tels que les réunions, les funérailles, les baptêmes, les activités folkloriques, les mariages et dans une certaine mesure, les visites aux malades sans passer sous silence les fêtes traditionnelles. Il s'agit notamment de l'interdiction de toutes les manifestations culturelles, sportives et politiques ainsi que des célébrations de mariages civils, religieux et traditionnels et des funérailles sauf autorisation des préfets pour un regroupement de 15 personnes au maximum. Il était également décidé la fermeture durant la même période de tous les lieux de cultes, des grands bars, discothèques et boîtes de nuit. Les administrations étaient invitées à privilégier les réunions virtuelles, le cas échéant, assujettir l'accès à la présentation d'une preuve de vaccination donnant accès aux bâtiments administratifs. Ces mesures visaient à limiter les contacts physiques, premier vecteur de propagation de la pandémie (Gouvernement du Togo, 2020). La société se retrouve en face des exigences nouvelles qui bouleversent les principes et normes sociaux de solidarité, signe du vivre ensemble, du partage de l'assiette et de l'harmonie entre les composantes de l'espace communautaire profane et sacré.

Sans y attendre, le cordon du collectif s'était acheminé vers le choc des pensées et des rites qui fondent le déterminisme de l'existant et la rupture avec les visions classiques (P. Rosanvallon, 2011, p. 259). Face à cette tendance à la cassure du social commun et aux mesures barrières de riposte, les organisations et structures de base ont su sauvegarder l'essentiel du contenu des idéaux et des pratiques les caractérisant. Il s'agit, grâce aux voies innovantes développées pour maintenir le soutien social.

Le concept de résilience usité dans ce contexte caractérise la démarche de résistance des usages de maintien de la cohésion sociale même dans une période où la nécessité de la survie l'exige. La résilience est une notion utilisée pour décrire ou évaluer la réaction d'individus, de groupes ou de systèmes face à des événements perturbateurs (N. Adger, 2000 ; C. Folke, 2006), qui possèdent la particularité d'avoir obtenu une visibilité importante tant dans différents cercles scientifiques que dans le sens commun (N. Marquis, 2018). Elle peut concerner les individus, les familles, les communautés ou même les sociétés (A. Anaut, 2005). Anaut estime qu'un certain nombre de caractéristiques associées au processus de résilience constituent des « facteurs » de cette dernière au plan individuel, familial ou communautaire selon les approches comme cela peut être constaté dans la commune du Golfe 5 à Lomé. Il s'agit des attentes élevées, d'une implication active, des valeurs d'entraide et de la tolérance sociale, de la diversité des supports et des ressources sociales (A. Anaut, 2005, p. 7).

Cette analyse a orienté la présente recherche dont la question principale est : Comment les groupes sociaux organisés de la commune du Golfe 5 de la ville de Lomé ont pu contourner les mesures de distanciation sociale imposées par la pandémie de la Covid-19 ? Cette question principale a donné lieu à trois questions subsidiaires suivantes : i) Quelles sont les formes de solidarité communautaire qui se manifestent dans la commune du Golfe 5 à Lomé ? ii) Quelles sont les démarches de résilience adoptées par ces entités sociales pour faire face aux mesures barrières de la Covid-19 ? iii) En quoi ces démarches adoptées ont-elles permis aux groupes sociaux de sauvegarder leurs formes de solidarité ?

En vue de répondre à ces questions, deux types d'hypothèses ont été formulées à savoir une hypothèse principale et trois hypothèses secondaires. L'hypothèse principale est la suivante : les formes d'organisation communautaire, les démarches de représentation symbolique et les méthodes modernes de communication constitueraient les mécanismes de résilience des associations de la commune du Golfe 5 aux mesures de la Covid-19. Les trois

hypothèses secondaires qui en découlent sont : i) les associations des femmes, les groupes folkloriques d'entraide et les associations lignagères sont les formes de solidarité existantes dans la commune du Golfe 5, ii) les stratégies de la délégation représentative, les réseaux de communication, les transferts monétaires et la démarche de fragmentation auraient servi de truchement de résilience adopté face à la Covid-19, iii) la dissémination des informations sur la situation des membres, la mobilisation et le partage des vivres et non vivre en cas de besoin et l'aide aux soins médicaux auraient maintenu la solidarité.

Le présent article a pour objectif général d'étudier la résilience de la solidarité communautaire dans la commune du Golfe 5 à Lomé face à la Covid-19. Il s'agit plus précisément d'abord d'identifier les formes de solidarité qui se manifestent dans la commune du Golfe 5, ensuite d'analyser les stratégies adoptées par les réseaux de solidarité pour résister aux éloignements sociaux imposés par les mesures barrières de la Covid-19 et enfin de montrer comment ces stratégies ont pu maintenir les liens et réseaux de sociabilité.

En effet, les différents groupes et associations au niveau communautaire, dans l'impossibilité de se retrouver et se soutenir comme vécu de solidarité, ont trouvé des moyens, des stratégies organisées pour, même dans l'éloignement, répondre au besoin du vivre ensemble. Une trouvaille qui leur a permis de maintenir les liens sociaux.

1.2. Démarche méthodologique

Cette recherche a été élaborée à partir d'une revue documentaire et d'une enquête de terrain. Le premier s'est focalisé sur l'analyse des thématiques relatives aux pandémies et aux liens de solidarité sociales.

Une pré-enquête effectuée sur le terrain, a montré que la commune du Golfe 5 rassemble plusieurs types d'organisations dont les objectifs sont le soutien moral, matériel et financier de même que des familles autochtones (les Aflao). Aucun chiffre n'étant clairement établi, nous avons procédé à une identification des groupes et des enquêtés à partir du choix raisonné. Toute association ayant plus de

4 ans d'existence, disposant d'un lieu de réunion et reconnu par une autorité est retenue. Et est susceptible de participer à nos entretiens, tout individu ayant plus de 25 ans, membre d'une association de solidarité, participe aux activités du groupe, répond régulièrement durant les deux dernières années aux sollicitations des associations selon les textes et les décisions acceptées par tous. Quant aux familles, les chefs de famille, les représentants des lignages et les animatrices de la vie familiale des femmes ont été retenus. Sur la base de ces critères, l'enquête a touché 12 familles, 9 associations dont 4 de tontines, 3 de tam-tam traditionnel, 2 associations de développement communautaire et 27 individus parmi lesquels on dénombre 9 responsables d'associations, 5 présidents honoraires, 13 membres actifs, membre du bureau ou non. Au total, 48 personnes ont été interrogées. En second lieu, 3 focus groups notamment avec les animatrices de la vie familiale des femmes, les représentants des jeunes au sein des familles et les responsables de la trésorerie des associations ont été réalisés. Un guide d'entretien semi-directif a servi d'outil de collecte d'informations. Les interprétations ont été faites sur le procédé de l'analyse du contenu thématique.

2. Résultats

2.1. Organisations de base et formes de solidarité

Les associations formant un espace de solidarité dans la commune du Golfe 5 sont extrêmement diverses. Associations d'assistance-décès, coopératives, de natifs de localité, de professionnelles, religieuses, etc, sont là pour prouver la densité des relations sociales dans les quartiers de recherche. Ces associations sont féminines, masculines ou mixtes. Si tout le monde n'appartient pas à ces associations, il est fréquent de voir plusieurs catégories d'individus appartenir à plusieurs associations à la fois. Ces regroupements de plusieurs formes se réunissent avec régularité, une fois par semaine ou une fois par mois. À chaque réunion, les membres doivent verser leur contribution. Elle est volontaire basée sur l'organisation communautaire re-socialisée. Le parcours historique montre que ces réseaux de sociabilité ont connu une

période de naissance et d'évolution dans le temps. A ce propos une actrice témoigne :

« Nous nous retrouvons chaque deuxième mercredi du mois à 14 heures. C'est une obligation pour chaque membre depuis la création de cette association en 1994. C'est à cette rencontre que les activités sont programmées et les cotisations de mille francs (1000 FCFA) par membre sont assurées » (Chargée de l'information et animatrice de l'association AGBE YEYE, entretien réalisé le 20 juin 2022 à Aflao Awounor Kopé).

Faisant l'historique et les objectifs de l'association des descendants de Gbolohou, un membre relate :

« D'après les sources orales et les documents relatifs à ce regroupement lignager, la première rencontre a lieu en 1966 dans la maison familiale. Il était décidé que tous les fils et filles de Gbolohou soient automatiquement membre de l'association dès qu'il a cinq (5 ans). L'objectif est de se retrouver, retracer l'historique du lignage, contrôler les biens familiaux, procéder aux cotisations selon l'âge du membre et de partager les repas conviviaux (Maître des cérémonies de la famille-association Gbolohou, entretien réalisé le 17 juin 2022 à Aflao Soviépié).

Au Togo, l'émergence des mouvements revendicatifs (syndicats et partis politiques) est facilitée par l'espace de liberté créé à partir de la Conférence de Brazzaville. Pour la défense des intérêts matériels et moraux, les Togolais se constituaient en associations professionnelles et en groupe d'intérêts selon la loi de 1901. A cet effet, plusieurs regroupements locaux apparaissent : l'Union de Souza (rassemblement des descendants de la famille de Souza d'origine afro-brésilienne à Lomé), *Amenuveve Habobo* (l'Union d'entraide), *Pro-Patria* (regroupement de certains intellectuels (N. L. Gayibor, 2013, p. 196).

On dénombre une multitude d'associations dans la commune du Golfe 5 selon les circonstances à l'origine de leur naissance et surtout l'objectif visé par les promoteurs. En exemple, on peut distinguer l'association *NYONU ZAZIN* (femme active) ; un

regroupement de femmes dont l'objectif est de s'entraider pour les Activités Génératrices de Revenus (AGR), de soutenir les membres en cas d'évènements heureux ou malheureux et de sauver les foyers en difficulté en mettant en premier lieu l'intérêt du foyer et l'avenir des enfants. On peut aussi parler du groupe *AGBE YEYE* (nouvelle vie), une association de tontine qui s'est progressivement mutée en microfinance dont les adhérents devenus actionnaires se rassemblent chaque mardi à partir de 14 heures pour investir (faire de nouvelle cotisation), discuter des échanges commerciaux, des épargnes et des crédits. Elle se regroupe en grande assemblée pour faire de propagande visant de nouvelles adhésions et organiser des manifestations d'envergure à des occasions régulières. Toutes ces activités se font en présentiel tel que stipulé dans les statuts et règlements intérieurs. Un troisième exemple de réseau de sociabilité rencontré dans la commune du Golfe 5 est *ATIME VU BOBO* (association de tam-tam). Un regroupement de danse traditionnelle dont les séances de répétition exigent la présence et l'apprentissage de chaque membre. Il organise des manifestations folkloriques, anime les événements aussi bien pour les adhérents que toute autre personne ou groupe les invitant, fait des cotisations et visite les membres selon une périodicité. Les différentes formes de regroupement et autres types d'associations lignagères à l'instar des descendants de Gbolohou, Habara, Degniko, Atchonou, etc. , animent la vie communautaire dans la commune à partir de leurs activités de proximité, de retrouvaille et d'aide mutuelle ; une démarche qui justifie le dicton populaire : « se retrouver, c'est se témoigner l'union fraternelle ».

Les modalités et les objectifs à l'origine de la création des associations sont les retrouvailles sous la forme de réunions, des activités folkloriques, l'organisation des festivités. On note également les visites aux membres selon la périodicité et les échanges sur des sujets d'intérêts communs. On peut aussi citer les cotisations et les autres formes de dons en fonction des statuts et règlements intérieurs. L'observation montre que trois types de démarches caractérisent ces organisations à base communautaire, toutes basées sur les activités en présentiel avec bien sûr des formes de sanction pour les retards

et absences non motivés. Généralement fixées sur le dernier jour du week-end, c'est-à-dire le dimanche, ces réunions permettent de remplir plusieurs fonctions aux membres engagés même au-delà des dispositions fixées par les textes légaux et les ordres de jours retenus par les assemblées. Un membre relate ceci :

« Nous habitons loin, les uns des autres et nos activités quotidiennes ne nous permettent pas de nous rendre visite. Mais nous sommes certaines de nous retrouver le deuxième dimanche de chaque mois pour ne pas, seulement discuter du groupe, mais aussi de nous voir, échanger sur nos problèmes privés. C'est aussi une occasion pour nous de partager des informations sur les questions de femmes et les nouveautés sur le marché », (Présidente de la commission de gestion des conflits d'une association de femme, entretien réalisé le 4 juillet 2022 à Aflao Agbalépédogan).

Ainsi dit, la condition première du mouvement associatif ou du regroupement familial s'avère être le vivre ensemble dont la matérialité est la présence de tous et de chacun au lieu et heures prévues pour les activités. Véritables espaces de partage, de sentiments et d'entraide, la tenue des réunions pour les associations et familles selon les modalités de la constitution du groupe ou des circonstances du moment reflète la communion, le sens de la mutualité, la dynamique solidaire et surtout la preuve de la vie et de sa bonne santé.

Cette démarche de solidarité vise à favoriser la promotion collective et individuelle des membres qui peuvent éprouver des difficultés, dans tout contexte social. Il met en jeu des processus de prise de conscience collective, d'organisation solidaire et de mobilisation sociale permettant d'affirmer et de promouvoir l'épanouissement des uns et des autres, de défendre leurs intérêts ; des faits de solidarité que met en exergue une sexagénaire en affirmant :

« Les associations ou groupes de familles constitués sont de véritables écoles de réveil de la société. Ceux qui adhèrent et participent aux activités contribuent à l'épanouissement

de leur milieu. Ils mobilisent leurs proches, connaissances et savoir-faire pour trouver des solutions aux besoins individuels ou collectifs de santé, de scolarisation, de logement, de gestion de conflit... », (Présidente d'honneur d'une association lignagère, entretien réalisé le 20 juin 2022 à Aflao Totsivi).

Partant de la prise de conscience et de l'engagement communautaire, les associations dans la commune du Golfe 5 constituent de véritables interlocuteurs avec les autorités municipales pour l'amélioration des infrastructures de leur quartier. Le secrétaire d'une association de base témoigne à cet effet :

« Dans ce coin de la commune, nos routes étaient impraticables en période de pluie. Il était difficile à nos enfants de revenir de l'école après les pluies. Nous avons mobilisé tous les associations et groupes du quartier et approché les autorités. Grâce aux discussions et efforts financiers de la part des parties prenantes, nos voies ont été réaménagées », Secrétaire d'une association, entretien réalisé le 4 juillet 2022 à Aflao Agbalépédo).

Les actions qui y sont menées mettent en relief des dynamiques tant internes qu'externes. Sur la base de ces regroupements se créent des liens sociaux où émergent des relations nouvelles souvent à dimension professionnelle et protectionniste qui s'étendent pour devenir des liens communautaires. Affectifs au départ, ces liens se développent et se muent en groupes d'intérêt. Alors, l'individu qui intègre des groupes plus hétérogènes et plus complexes dans la commune du Golfe 5 trouve ce truchement pour assurer son épanouissement et retrouver un espace de sociabilité. C'est pourquoi les gens adhèrent à ces formes associatives et s'efforcent de répondre aux engagements dont le premier est défini par la présence aux réunions et activités. L'approche, dans notre zone d'étude, crée le sentiment d'appartenance et d'auto-récréation, de joie et de gaieté, de don et de contre don ; et la présence de chacun constitue un vivier de l'espoir de l'ensemble. Car comme le suggère si bien L. N. Bazoumana (2014 p. 155), le bonheur et le malheur

des uns appellent la solidarité des autres ; ce qui traduit la recherche de l'équilibre entre la société toute entière, par la communion fraternelle, l'entente, la complémentarité, le respect mutuel ainsi que l'acceptation de l'autre, en dépit de ses différences...

Cette harmonie collaborative a été ébranlée par l'avènement de la pandémie de la COVID-19, conduisant les regroupements à se retrouver dans une mutation inattendue qui constitue un goulot d'étranglement dans leur fonctionnement dont le présentiel est l'épine dorsale. Ce qui traduit l'idée de dynamique ou de transformation évoquée par G. Balandier (1970). Cet auteur aborde la dynamique sociale dans une perspective particulière : l'analyse des sociétés dites sous-développées, caractérisées par des processus de changements lents. Balandier (1970) estime que le système social est instable et laisse cohabiter l'ordre (continuité) et le désordre (rupture), ce que le processus des associations communautaires de base démontre à travers l'apparition et les exigences de la pandémie du Coronavirus. Aussi pense-t-il que les dynamiques sont inhérentes à toutes les sociétés, à toutes les institutions et à toutes les époques. Elles construisent, déconstruisent et reconstruisent un ordre social, politique, économique et culturel.

Il s'en dégage alors un phénomène de production et de reproduction sociale. La société se produit continuellement. Chaque individu jouant sur son environnement contribue à son renouvellement. Selon les faits historiques, toutes les configurations sociales sont constamment en mouvement. Aucune société n'est contrainte à vivre une longue permanence, une longue période d'autarcie. Les faits révélateurs sont les conflits, les crises, les tensions, les contestations mettant ainsi en exergue le blocage des activités et l'organisation des festivités des réseaux associatifs par les mesures barrières liées à la COVID-19. L'homme pris pour l'être doué de raison (Descartes, 1596-1650), reste-t-il inerte devant les crises et tensions qui se meuvent dans la commune de Golfe 5 ?

2.2. Contourner et maintenir la solidarité face au

Covid-19 dans le Golfe 5 à Lomé

Des mutations ayant imposé de nouvelles habitudes de vie, les populations africaines en ont connu. Cependant, celles qui donne un coup d'arrêt aux activités de subsistance jusqu'aux pratiques religieuses, la société n'en a pas connu d'aussi récentes. Progressivement et sans s'y attendre, le respect des mesures barrières était devenu une obligation créant un conflit entre les populations et les autorités au point de dénombrer des blessés et des morts. La présence aux différentes activités des groupes sociaux n'était plus à l'ordre du jour alors que les événements et les périodicités s'écoulaient au fil des semaines et des mois. L'interdiction des rituels et des festivités considérés comme des situations de propagation de la COVID-19 draine dans les pensées des stratégies, quitte à répondre, ne se reste que dans une dimension représentative aux idéaux de leur organisation de base. Ainsi, pour répondre aux lignes définies suivant les mobiles de regroupement, certaines personnalités sont choisies et chargées d'accomplir ce qui s'avère être la responsabilité de tous. Une à deux personnes représentent alors toute une association ou une famille aux funérailles, aux baptêmes et sorties de nouveau-né ou encore aux fiançailles. Ce qu'il convient d'appeler la stratégie de la délégation représentative. De même, les acquis de la modernité, ayant pris corps dans les communautés africaines, ont, à cette période de la COVID-19, participé dans une large mesure au maintien des réunions des associations et de leurs soutiens mutuels. En effet, les cotisations étant l'un des principes de solidarité, les réseaux de transfert mobile utilisé au Togo tels que T-money, Flooz, Nagodé Transfert ont permis aux membres des associations de ne plus tenir des réunions et de procéder aux cotisations sur place, mais plutôt de les envoyer par des moyens mobiles au trésorier à travers les numéros mis en ligne à cet effet. Les informations relatives aux événements, les échanges sur les stratégies de résolutions des situations survenues et les conditions de soutien aux uns et aux autres font tous l'objet de réunion en ligne grâce aux réseaux sociaux. Un acteur d'association expose cette démarche en ces termes :

« Je suis la trésorière. En cas d'évènement, nous annonçons

d'abord sur notre plateforme de whatsApp, ce dont il est question et rappelons ce que disent les textes juridiques de l'association. Ensuite, nous demandons à tous les membres d'envoyer leur contribution via T-money ou flooz sur les numéros communiqués. Et enfin, nous retirons les fonds que nous transmettons à la présidente qui se charge de former une délégation d'au plus deux personnes pour le donner à l'ayant droit. Les remerciements de ce dernier et de sa famille nous parviennent aussi sur la plateforme » (Trésorière d'une association de femmes revendeuses de denrées alimentaires, entretien réalisé au marché d'Aflao Soviébé le 17 juin 2022).

Les réseaux sociaux ont servi dans une large mesure au maintien des réseaux de sociabilité grâce aux cercles de communication créés pour la tenue des réunions en ligne, le passage des informations et l'envoi des images justifiant le maintien des activités et de leurs incidences malgré l'éloignement physique. Sur d'autres plans, les rituels et autres cérémonies de communion lignagère ont subi un système de fragmentation et de délégation. Cette approche a consisté à procéder à un échelonnement des pratiques sur plusieurs jours avec la présence uniquement que de quelques chargés des libations. Ce contexte prend corps avec la stratégie de la représentation symbolique dont le fond est de tenir les cérémonies qu'avec quelques personnes qui exécutent les étapes à minima après une invocation des ancêtres et divinités. Dans la communauté d'Aflao², selon le représentant d'un lignage:

« le repas des ancêtres est un rituel d'obligation annuel que nous devons offrir à nos aïeux. La présence de chaque fils de la grande famille est obligatoire. Mais avec le Coronavirus, je n'invite que trois personnes pour représenter tous les lignages. La préparation des repas ne se fait que de façon symbolique pour éviter la présence de nombreuses femmes habituellement présentes. En fin de compte, je demande que chaque concession fasse le repas de convivialité dans les différentes maisons »,
(Prêtre sacrificateur, entretien réalisé le 4 juillet 2022 à Aflao

² Nom de l'espace communautaire de la commune du Golfe 5, un ancien village de la ville de Lomé

Avénou).

L'exigence de la pandémie n'étant pas de nature à permettre la tenue des organisations telles que maintenues par les ancêtres, certaines entités sociales de la commune estiment « qu'il n'y a rien sans fin » ; et dès lors, ont décidé de reporter toutes les cérémonies jusqu'à ce que l'occasion soit donnée pour le regroupement de tous. Ce qui justifie le report des rites funéraires à trois ou quatre ans, les festivités des prémices à deux ou trois ans et des fêtes de fin d'année des religions traditionnelles à des périodes non fixées, en d'autres termes jusqu'à la fin de la pandémie.

2.3. Résister au blocus de la COVID-19 et sauvegarder la solidarité

L'éloignement imposé par l'interdiction des regroupements et le bouclage de certaines communes et villes au Togo dans le contexte du Coronavirus a, pendant plusieurs mois, induit l'inactivité des associations. De l'impossibilité de tenir des réunions à l'avortement des actions communes de solidarité, les membres des regroupements sociaux ont durement senti le coup des mesures barrières.

La reprise de quelques aspects des fondamentaux devenait une nécessité vitale pour certaines entités sociales telles que les associations de soutien mutuel, les groupements de tontines et les lignages, qui, au-delà de ce qu'on peut considérer comme simple rassemblement, constituaient aussi un moyen d'existence pour elles. Les différentes stratégies définies et mises en place ont permis une relance des activités de la commune du Golfe 5. A travers les stratégies des échanges en ligne, auparavant considérées comme une démarche des intellectuels, les associations à base communautaire ont, hors présence physique, repris leur première obligation en tant que membre ; celle de participer aux réunions. Chacun, en envoyant un message vocal, écoute la réaction des autres, suit les analyses des membres du bureau et la conclusion tirée par l'ensemble. Les rapports, transmis par écrits et par message vocal, permettent même à ceux qui ne sont pas disponibles lors de la réunion de s'imprégner des dispositions prises.

La même courroie des réseaux sociaux a servi comme moyen de transfert des cotisations, deuxième engagement d'obligation des adhérents. La situation financière ou l'état de santé de l'association, partie essentielle des réunions hebdomadaires ou mensuelles, sont reçus par les membres.

L'approche de la délégation représentative qui consiste à faire représenter les membres de l'association par deux ou trois personnes, quel que soit le nombre, a permis aux associations de reprendre et de maintenir leur fonctionnement. Les délégués des associations en taille infime rendent visite aux membres que ce soit lors de baptême, des fiançailles, ou des funérailles ou une situation de maladie. Une animatrice des activités retrace l'histoire d'un membre de l'association 'Alo le dou' main ensemble :

« En Avril 2021, un soir vers 18 h, j'ai été saisie par le président de notre association pour réfléchir sur la situation d'un membre (femme enceinte), de ce qu'elle accouche dans un centre de santé de Lomé, mais suite à des complications, elle devait être évacuée sur le CHU Sylvanus Olympio pour la césarienne. Cependant, elle n'avait pas de moyens. C'était lors du couvre-feu. Les taximen avaient peur d'aller vers le centre-ville et il fallait solliciter une ambulance. J'ai lancé une collecte de fonds sur notre plateforme. En moins de vingt minutes, on a pu mobiliser par T-money et Flooz, une somme de 57 mille francs qu'on a transférée à la sage-femme de garde qui a fait le nécessaire pour l'évacuation de la femme. Vers 22 heures, nous étions informés de la naissance du bébé. Nous étions tous heureux de cet évènement » (Chargée de l'information d'une association de femme, entretien réalisé le 4 juillet 2022 à Aflao Agbalépédogan).

Les cérémonies lignagères qui se sont estompées, avaient repris progressivement à travers l'approche de l'échelonnement des phases qui consistent à organiser les rituels sur une période de trois jours au lieu d'un, le système de représentation de personnalité et l'accomplissement symbolique des rites. Ainsi, les valeurs de la solidarité, du vivre ensemble et de l'esprit de communion ont

redonné l'espoir de la reprise continue des actions quotidiennes.

3. Discussion

La crise de la COVID-19 a porté un coup d'arrêt aux efforts socio-économiques du monde entier. Le contexte de son apparition et les mécanismes de sa prise en charge ont fait accroître la pauvreté dans les zones déjà confrontées aux difficultés de subsistance. Les formes élémentaires d'organisation mises en place par les communautés dont l'objectif est de soutenir et de créer des petites activités génératrices de revenus ont connu de grand bouleversement, voire une cessation.

L'évolution de cette crise sanitaire et ses implications sociales, économiques et culturelles ont motivé de nouveaux mécanismes d'orientation des activités qui constitue une forme de résistance. Ceci, avec la perspective non seulement de se soustraire au blocage, mais aussi de fournir les moyens basiques de vie aux plus pauvres et de redonner l'espoir à la société à travers les actions de solidarité. Les associations à base communautaire et les regroupements lignagers de la commune du Golfe 5 de la ville de Lomé ont mis à profit des moyens à leur portée et ont innové des stratégies pour répondre aux prérogatives de vie solidaire qu'ils se sont fixées dans leurs approches d'engagement. Ce changement de paradigme face au Coronavirus a constitué pour les associations et leurs membres, des truchements de résistance à la crise qui a ébranlé les activités de subsistance.

De multiples démarches de résistance à la COVID-19 ont été initiées pour aider à une survie à voir ses impacts multidimensionnels. En riposte à cette crise, la Banque mondiale a mobilisé les financements de l'IDA dans le cadre du Programme d'identification unique pour l'intégration régionale et l'inclusion en Afrique de l'Ouest. Au Togo, l'objectif était de soutenir le programme Novissi, un dispositif de transferts monétaires d'urgence mis en place par l'État togolais, à travers le développement des systèmes de prestation sociale et le recours à des méthodes fondées sur les données pour prioriser les individus les plus pauvres. Au Sénégal, c'est dans un

contexte déjà peu favorable à l'entrepreneuriat féminin, que les entrepreneures doivent faire face à la crise de la COVID-19. Face à la situation, plusieurs femmes ont redoublé de dynamisme, multiplié les initiatives pour ne pas se laisser absorber par la pandémie. Elles ont investi le numérique. En effet, ces femmes entrepreneures ont trouvé de véritables opportunités dans le E-commerce qui connaît un développement fulgurant. Elles ont créé des pages sur Facebook, conçu pour la vente, pour informer leurs « followers » et ont utilisé leur différent statut dans les réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, Instagram) pour exposer leur nouvelle offre commerciale (OIT, 2020). En plus, elles se sont constituées en de petits groupements d'entraide et de partage de débouchés afin de réduire les inégalités dans leur corporation comme cela s'est distingué en tant de crise où en milieu urbain dakarois, face aux crises et au désengagement de l'État, dans beaucoup de secteurs de la vie de la société, les associations constituent en fait un cadre qui offre des solutions de plus en plus en adéquation avec les besoins individuels et collectifs (A. Niang, 2000 p. 101).

« La pandémie a montré aussi, à quel point la solidarité permet aux femmes de lui faire face. Il ne fait pas de doute que les organisations féminines, notamment les coopératives et les groupements d'intérêt économique (GIE), sont de véritables instruments de lutte contre la pauvreté, mais aussi d'incontestables leviers pour la cohésion sociale (OIT, 2022 p. 48).

Au-delà des efforts consentis et analysés ici, le Coronavirus a révélé la fragilité de l'homme et de l'organisation mondiale à tous les niveaux, d'où la nécessité de repenser les stratégies de gestion non seulement de l'humanité, mais aussi de l'environnement dans lequel le monde évolue. Les systèmes de santé sans orientation et financement conséquents dans la plupart des pays du monde ont montré l'inefficacité de la gouvernance sanitaire (Y. Agbonagban, 2020 p. 21) et la gestion des aspects sociaux loin du respect de l'équité a démontré l'injustice sociale qui caractérise nos sociétés d'aujourd'hui (I. B. Ballong, 2020 p. 168). Toute observation a

réveillé l'esprit humain sur le constat de la peur qui a pris le contrôle de l'économie mondiale avec son principe de mondialisation. La crise a soulevé de vastes inquiétudes sur la vulnérabilité des économies nationales, non seulement face aux approvisionnements en produits sanitaires ou en vaccins, mais plus généralement à l'égard des limites d'une économie mondiale fondée sur des chaînes de valeur toutes dépendantes d'une ouverture libérale aux échanges commerciaux. La hausse du protectionnisme et du nationalisme associée aux dérives de la coopération sanitaire intergouvernementale imposent de réfléchir sur la transformation de la gouvernance globale à l'ère de la COVID-19 (É. Boulanger et M. Rioux, 2021).

Conclusion

Devant une situation socio-économique de plus en plus difficile pour les populations au sud du Sahara, de petites formes d'organisation à base communautaire s'initient et fonctionnent sur la base de la mutualité et de l'entraide. Certes, la solidarité a toujours animé la vie africaine et permet à la société de maintenir la cohésion. Cependant, les associations investissant dans les mécanismes d'intérêt à travers des actions de charité, mais d'obligation envers le groupe se multiplient dans les milieux urbains à l'instar de la commune du Golfe 5. Ces formes d'organisation ont pour objectif, de façon générale, de mettre en commun une production sociale grâce aux cotisations, aux activités en présentiel. La solidarité qui fait le soubassement des retrouvailles a volé en éclat avec les mesures barrières dues à la COVID-19. En vue de se soustraire aux conséquences multiformes, les groupements ont adopté des stratégies de la représentation, innové des mécanismes de collecte de fonds et les mécanismes de la délégation représentative symbolique. Ces différents mécanismes ont constitué des formes de résilience de groupe vis-à-vis de la pandémie. Toutefois, ni la mondialisation, ni la science, ni la gouvernance n'a permis d'endiguer une propagation de la pandémie à l'échelle planétaire aux conséquences lourdes ; une situation qui invite l'homme aux perspectives nouvelles pour son bien-être.

Références bibliographiques

ADGER Neil, 2000, « Social and Ecological Resilience: Are they Related? », *Progress in Human Geography*, vol. 24, n° 3, p. 347-364. DOI : [10.1191/030913200701540465](https://doi.org/10.1191/030913200701540465)

AGBONAGBAN Yao, « Du couple tradition-science à un nouvel humanisme » in Revue *Échange*, Numéro spécial Covid-19, Volume 1, pp 165-179.

AHLONSOU Mahougnon, ABI-KABEROU Gildas et EGUE Ildévert, 2020, « Représentations sociales du coronavirus chez les habitants de la cité-dortoir du Bénin », in *Échanges*, Numéro spécial COVID-19, Volume 1, p 45-59, Lomé-Togo.

ANAUT Marie, 2005, « Le concept de résilience et ses applications cliniques », in *Recherche en soins infirmiers*, vol. 82, no. 3, p. 4-11.

AVENEL Cyprien, 2014, « La cohésion sociale : de quoi parle-t-on » in *L'année de l'action sociale 2015 : Objectif autonomie*, p. 119-136.

BALANDIER Georges, 1970, *Sociologie des mutations*, Paris, Anthropos.

BALLONG Iba Bilina, 2020, « La pandémie du coronavirus entre éthique et justice sociale » in Revue *Échange*, Numéro spécial Covid-19, Volume 1, pp 165-179.

BAZOUMANA Lazare N'da, 2014, « Les regroupements communautaires et leurs apports dans le développement socioculturel régional. Cas des associations communautaires de Yamoussoukro » in *Rev. ivoir. anthropol. sociol. KASA BYA KASA*, n° 25, pp 150-161.

BOULANGER Éric et RIOUX Michèle, «La mondialisation face à la crise : l'impact de la COVID-19 sur la gouvernance globale», *Revue Interventions économiques* [Online], Hors-série. Transformations | 2021, Online since 01 November 2021, connection on 28 December 2022. URL: <http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/14739>; DOI: <https://doi.org/10.4000/interventionseconomiques.14739>

BRONNER Gérard, 2014, *L'empire des croyances*, Paris, PUF, p. 281.

Centre d'Études Stratégiques de l'Afrique, 2020, *Les paysages variés de la Covid-19 en Afrique*, Fort Lesley J. Mc Nair, Washington.

DURKHEIM Émile, 1893, *De la division du travail social*, (republié en 1978), Paris, PUF.

FISRC, 2021, *Au bord du précipice : les conséquences socio-économiques de pandémie de Covid 19*, Petit Scannex, Genève-Suisse

GAYIBOR Nicoué, 2013, *Le peuplement du Togo. État actuel des connaissances historiques*, Lomé, *Les Presses de l'UL*. 2^e édition revue, p. 181.

Gouvernement du Togo, 2020, *Rapport du Conseil extraordinaire des Ministres*, Togo-presse du 16 mars 2020, EDITOGO, Lomé-Togo.

MALET Jacques, 2009, *les associations face aux mutations du monde rural*, Pour, n^o 201, p. 97-102.

MARI Françoise, 2021, « Le continent africain aux prises avec la flambée de la troisième vague de COVID 19... et les autres grandes pathologies endémiques », *Études caribéennes* [En ligne], 49 | Août 2021, mis en ligne le, consulté le 10 mars 2022. URL: <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/22195> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.22195>

MARQUIS Nicolas 2018, « La résilience comme attitude face au malheur : succès et usages des ouvrages de Boris Cyrulnik », *Sociologies* [En ligne], *Théories et recherches*, mis en ligne le 13 mars 2018, consulté le 30 juin 2022. URL: <http://journals.openedition.org/sociologies/6633> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/sociologies.6633>.

Organisation Internationale du Travail (OIT), 2020, *Résilience socio-économique face à la COVID-19 : Histoires de vie de femmes sénégalaises*, Bureau pays de l'OIT à Dakar (ETD/BP-DAKAR), p. 48.

ROSANVALLON Pierre, 2011, *La société des égaux*, Paris, *Seuil*, p. 432.

FOLKE Carl, 2006, « Resilience: The Emergence of a Perspective for Social-ecological Systems Analyses », *Global Environmental Change*, n° 16, p. 253–267.

DOI : [10.1016/j.gloenvcha.2006.04.002](https://doi.org/10.1016/j.gloenvcha.2006.04.002)